

saïson 2019-2020

COMMISSION D'ORGANISATION DES COMPÉTITIONS

1 rue Daniel-Costantini • CS 90047 • 94046 Créteil cedex

5800000.coc@ffhandball.net

01 56 70 74 74

COMMISSION
ORGANISATION
COMPÉTITIONS
LIGUE
ÎLE DE FRANCE



COUPE DE
LA LIGUE

RÉGIONAUX &
DÉPARTEMENTAUX

TIRAGE DES 1/8^{es} DE FINALE

à jouer avant le 5/04/2020

MASCULINS

5891031	STE-GENEVIÈVE SP.	–	SÉNART AHB	5877078
5893002	ENT. NOISY / GAGNY	–	CHAVILLE HB	5892011
5894001	US ALFORTVILLE	–	US ÉZANVILLE/ÉCOUEN	5895035
5894005	CSA KREMLIN-BICÊTRE	–	SAVIGNY HB 91	5891034
5894023	CA L'HAY-LES-ROSES	–	DRAVEIL HB	5891011
5894038	VILLENEUVE-LE-ROI HB	–	HBC SOISY / ANDILLY / MARGENCY	5895025
5895018	US DEUIL – ENGHEN – MONTMORENCY	–	RÉVEIL DE NOGENT	5894009
5895020	ENT. ROISSY – PAYS DE FRANCE	–	AULNAY HB	5893009

LIGUE ÎLE-DE-FRANCE DE HANDBALL

1 rue Daniel-Costantini - CS 90047 - 94046 Créteil cedex

T. +33 (0)1 56 70 74 74 - 5800000@ffhandball.net - www.handball-idf.com

n° SIRET : 785-461-948-00065 - n° APE : 9312Z

RAPPELS

Règle de participation

Tout joueur ou toute joueuse de plus de 16 ans ayant participé à 6 matches en championnat de France plus de 16 ans ne pourra plus évoluer en coupe de la ligue des régionaux & départementaux.

Tous joueur ou toute joueuses de moins de 18 ans ayant participé à 6 matchs en championnat de France plus de 16 ans ne pourra plus évoluer en coupe de la ligue des régionaux & départementaux.

Les joueurs ou joueuses ayant évolué pour leur club en championnat peuvent participer à un match en coupe de la ligue sur le même week-end.

Arbitrage

En cas d'arbitrage officiel, les indemnités d'arbitrage seront réglées par le club recevant.

Si aucun arbitre officiel n'est désigné ou présent, il convient d'appliquer les dispositions stipulées dans le code d'arbitrage.

Durée des rencontres

La durée des rencontres est fixée comme suit : 2 x 30 minutes (repos 10 minutes), sauf pour les ¼ de finale et les ½ finales, disputés le même jour en 2 x 25 mn.

En cas d'égalité à la fin du temps réglementaire : épreuve des tirs au but dans les conditions prévues au 3.3.6. du règlement général des compétitions nationales.

FdMe

La feuille de match électronique sera établie avec soin et précision.

Chaque équipe pourra inscrire un maximum de 14 joueurs sur la feuille de match électronique.

Toutes les licences seront autorisées sauf les licences de type C.